



France



REPÈRES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES EN ÉLEVAGE DE VEAUX DE BOUCHERIE

CAMPAGNE 2019-2020

Édito

Mis en place en 2016 à la demande des acteurs de la filière Veaux, le réseau national d'élevages de veaux de boucherie permet de disposer d'indicateurs précieux pour le pilotage de la filière, et sa pérennité.

Pour les éleveurs, c'est un outil leur permettant de se situer d'un point de vue technique, mais c'est également le socle représentatif à partir duquel sont calculés les indicateurs de référence du contrat d'intégration.

Pour la filière, le réseau s'avère essentiel pour mesurer les démarches de progrès entreprises par les producteurs, et promues par le Pacte pour un engagement sociétal d'INTERBEV. C'est grâce au réseau que peuvent être affichés les progrès en matière de réduction des antibiotiques. L'objectif serait de faire de même sur des sujets comme la réduction de l'impact environnemental, et le respect du bien-être animal.

Le maintien de ce réseau et de sa représentativité nationale est primordial. L'enjeu est de recruter de nouveaux éleveurs, pour assurer le renouvellement des sortants et garder cette représentativité. L'implication des Chambres d'agriculture est déterminante pour faire connaître les spécificités et les atouts de la filière Veaux auprès des autres acteurs du monde agricole, et son rôle sur les équilibres des filières lait et bovins viande.

Gilles Gauthier

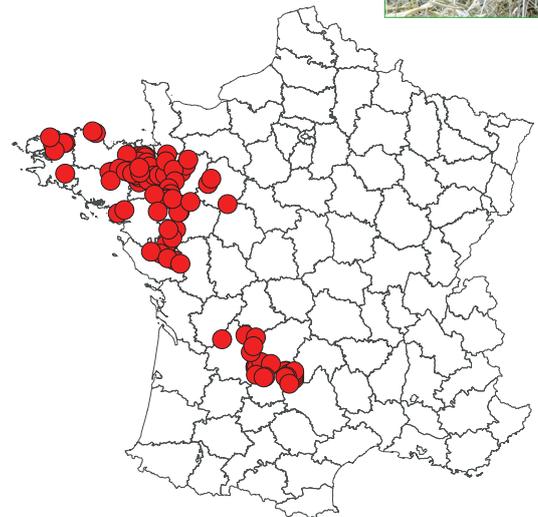
Président Interbev Veaux

DISPOSITIF

Des élevages répartis sur les principales régions de production françaises

Répartition géographique des 93 ateliers

Région	Ateliers
Bretagne	38
Pays de la Loire	30
Occitanie et Nouvelle Aquitaine	25
Total	93



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique



Avec le soutien de :



COLLECTION RÉFÉRENCES

CONJONCTURE MACRO-ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE FRANÇAISE DU VEAU DE BOUCHERIE

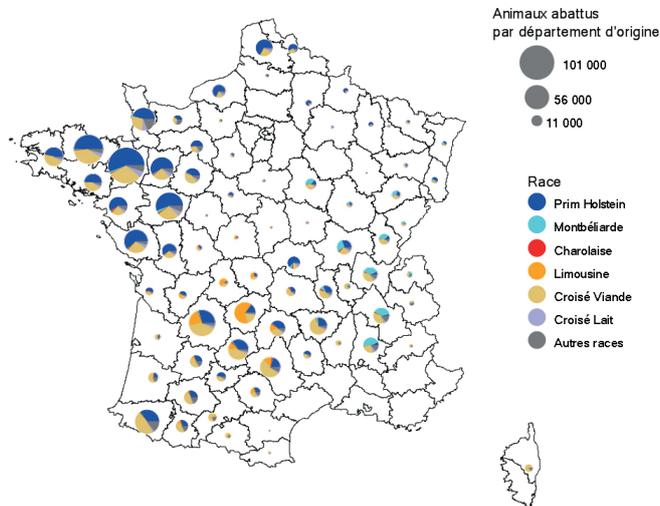
Campagne 2019-2020

En 2019, un déséquilibre offre-demande a fortement impacté le prix des veaux gras. En 2020, la crise de la Covid-19 a frappé. Sur l'année, le veau rosé clair O d'atelier a coté à 5,72 €/kg carc, soit -2% /2019, déjà bas, et -7,5% /2018. La RHD a fermé en mars et le veau a été moins mis en avant en GMS, faute de personnel et avec des passages en rayon rapides des consommateurs. Les abattages ont reculé plus fort qu'en 2019, à 1,21 million de têtes en 2020 (-3,8% /2019). Avec la poursuite de la hausse du poids moyen carcasse à 142 kg (+2kg /2019) la production abattue en téc a diminué moins vite qu'en têtes : 178 000 téc (-3% /2019). Comme en 2019, les durées d'engraissement se sont allongées : 188j soit + 2j /2019.

La production

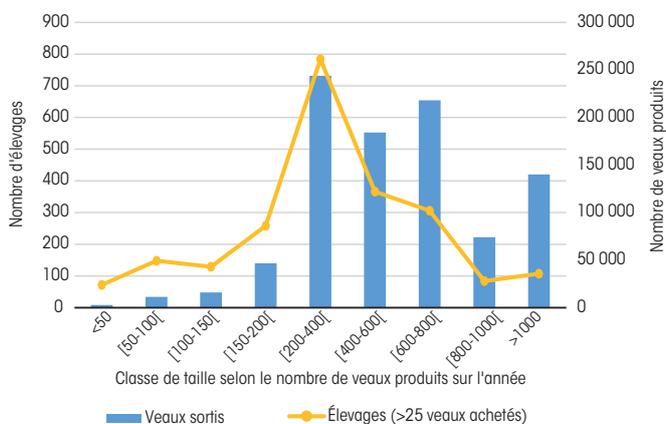
Abattage de veaux en 2019 selon le département d'élevage

Département avec plus de 500 animaux abattus



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE/BDNI et Normabev

Nombre d'élevages et de veaux* sortis en 2020 dont au moins 25 veaux achetés, selon le nombre de veaux sortis

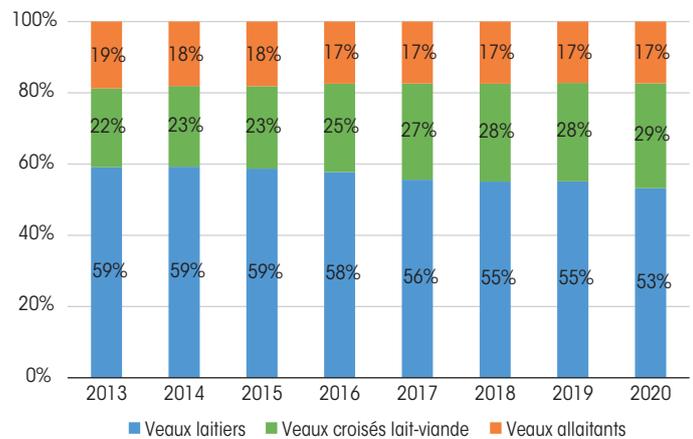


*bovins abattus avant 8 mois

Source : GEB-Idele d'après SPIE-BDNI et Normabev

Les veaux

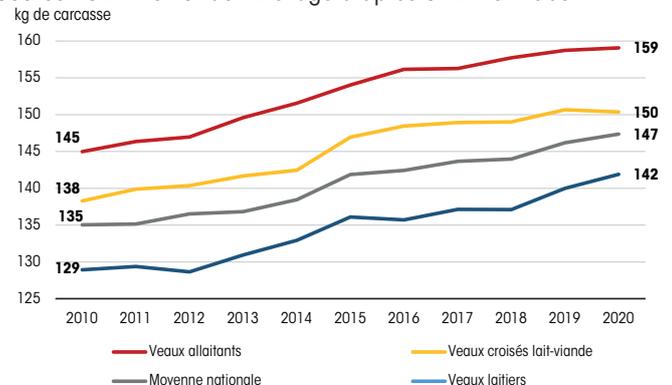
Répartition des types raciaux abattus en France (en têtes)



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE Normabev et estimations propres

Evolution des poids carcasse des veaux français

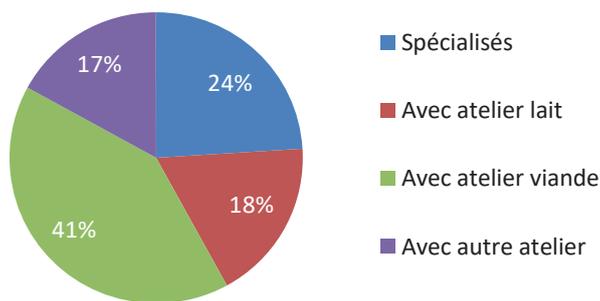
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE Normabev



STRUCTURES DES EXPLOITATIONS

Des exploitations diversifiées

Typologie des 104 élevages suivis



Données repères

- Atelier moyen : 357 places
- UMO atelier veau : 0,9
- UMO totale exploitation : 2,0
- SAU moyenne : 64 ha

Les ateliers spécialisés veaux de boucherie représentent presque 1/4 des exploitations suivies. Dans les autres exploitations, il y a au moins un autre atelier, principalement en viande bovine. La structure des exploitations suivies a assez peu évolué par rapport à l'an passé.

BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS (résultats exprimés en % des places)

Une majorité de bâtiments en dur et sur caillebotis

Type de bâtiments (% de places)

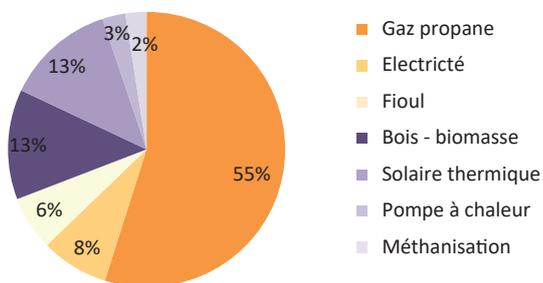
- Bâtiments en dur : 88 %
- Bâtiments tunnels : 12 %

Nature du sol (% de places)

- Caillebotis : 94 %
- Paille : 6 %



Des énergies renouvelables utilisées dans plus d'1/3 des places



Le gaz est la principale source d'énergie pour le chauffage de l'eau dans la majorité des ateliers. Le développement de technologies de plus en plus performantes couplé à des dispositifs de financements permet cependant le développement de l'utilisation d'énergie renouvelable : près d'un quart des élevages suivis est équipé de chauffage biomasse ou solaire.

PERFORMANCES TECHNIQUES

Critères	Holstein		Croisés lourds		Croisés légers		Mixtes mélange		Mon élevage
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	
Nombre de lots	89	67	28	30	41	16	47	60	
Nombre de veaux entrés	25 075	18 270	7 483	7 374	9 456	3 333	14 067	19 942	
Pourcentage de femelles	1 %	2 %	25 %	26 %	35 %	37 %	12 %	10 %	
Sanitaire									
Taux de mortalité total (%)	4,7 %	4,0 %	2,6 %	2,9 %	3,8 %	2,8 %	4,5 %	4,2 %	Globalement il y a moins de lots sortis en 2019 compte tenu aussi de plus petit nombre d'élevage suivi. Les veaux de type laitier ou mixtes représentent le plus gros effectif. Les effectifs des veaux croisés lourds sont assez stables. Les taux de mortalités sont à la baisse globalement surtout pour les veaux croisés légers. Pour les veaux croisés lourds il y a une légère augmentation du taux de mortalité, c'était déjà le cas l'année dernière.
Performances d'engraissement									
Durée d'engraissement (jours)	165	168	156	160	162	167	165	170	
Durée du vide sanitaire précédent (jours)	33	38	38	38	35	34	41	35	
Rotation	1,84	1,77	1,88	1,84	1,85	1,82	1,77	1,78	La durée d'engraissement s'allonge quel que soit le type de veaux. Les vides sanitaires en race Prim' Holstein se sont eux aussi allongés ce qui conduit à une baisse de la rotation.
Poids des veaux nourrissons (kg)	48	49	67	66	55	54	54	52	
Poids de carcasse (kg)	136	138	158	158	148	155	145	145	
Poids carcasse par jour d'engraissement (g/jour) ⁽¹⁾	826	824	1016	996	915	926	882	863	Le poids des veaux nourrissons est assez stable.
Taux de veaux de moins de 100 kg carcasse (%)	3,22	3,8	0,73	1,1	1,31	1,3	2,69	4,8	Le poids de carcasse est plutôt stable sauf en croisés légers.
Taux de veaux classés conformation P (%)	32,13	26,7	0,38	0,8	0,87	0,5	14,53	13,8	
Taux de veaux classés couleur 1 et 2 (%)	78,07	83	86,9	85,9	84,16	78,3	80,9	83,8	
Alimentation									
Quantité d'aliments d'allaitement consommée (kg/veau sorti)	274	279	277	283	277	274	267	312	La quantité d'aliment solide consommée poursuit sa progression alors que les consommations de lait restent assez stables sans doute à cause de l'allongement des durées d'élevage. Le coefficient d'efficacité alimentaire a plutôt tendance à augmenter.
Quantité d'aliments solides consommée (kg/veau sorti)	194	201	112	125	140	185	193	238	
Part de paille dans la ration solide (%)	6,71	8,5	7,76	12	6,73	11	8,47	6,3	
Coefficient d'efficacité alimentaire lait + aliment solide ⁽²⁾	2,68	2,7	2,09	2,2	2,29	2,2	2,45	3,08	

Méthode de collecte et de calcul : Les références proposées sont des valeurs moyennes issues de 205 bilans de lots collectés dans 104 élevages du réseau sur l'exercice comptable 2018. Elles sont déterminées selon le type racial et le poids des veaux à la mise en place. Les lots contenant plus de 80 % de veaux Prim'holstein sont répertoriés dans la catégorie « Holstein ». Les lots contenant plus de 80 % de veaux croisés laitiers sont répertoriés dans la catégorie « Croisés » en distinguant le poids d'entrée des veaux : « croisés lourds » de plus de 60 kg et « croisés légers » de moins de 60 kg. Dans les autres cas, y compris les lots contenant des races multiples, les lots sont placés dans la catégorie « mixte/mélange ».

⁽¹⁾ Pour s'affranchir du rendement en carcasse qui n'est pas connu, le GMQ théorique n'est pas calculé et est remplacé par un nouvel indicateur « poids carcasse par jour d'engraissement ».

⁽²⁾ Le coefficient d'efficacité alimentaire lait + aliment solide remplace l'indice de consommation habituel. Il correspond à la formule suivante : [quantité d'aliments d'allaitement + quantité d'aliments solides/2 + quantité de paille/6] / Poids de carcasse

LES CHARGES PARTIELLES DES ATELIERS

Les charges présentées dans les tableaux ci-dessous sont les coûts annuels, ramenés par place.

	Moyenne N-1		Limite quart inférieur	Moyenne	Limite quart supérieur	Mon élevage	Commentaires
	€/place						
Énergie pour l'alimentation (eau chaude sanitaire)	Gaz		10,5	13,0	15,0		L'augmentation du coût du gaz continue. Malgré une baisse légère des quantités consommées, le coût moyen à la place augmente. Malgré une augmentation du prix du fioul, le coût à la place a légèrement baissé grâce à la baisse de la quantité consommée.
	€/place	kg/place	13,8	16,4	18,7		
	Fioul		14,4	17,7	21,1		
	€/place	L/place	19,2	23,5	27,4		
Énergie pour le bâtiment (ventilation, équipements, éclairage)	Électricité		7,4	10,9	12,0		Le coût à la place de l'électricité augmente légèrement à cause d'une augmentation de la quantité consommée.
	€/place	kWh/place	34,4	71,4	77,8		
Eau du réseau			4,2	6,6	9,3		La quantité d'eau consommée à la place est en légère baisse, mais ce n'est pas suffisant pour baisser le coût qui reste assez stable.
	€/place	m ³ /place	3,7	4,6	6,8		
Lavage par tiers			4,9	6,7	8,1		Le coût du lavage semble en baisse en moyenne. Il dépend du type de lavage et de matériel, et de la méthode de facturation.
	€/place	€/veau	/	/	/		
Epannage par tiers			NS	NS	NS		Le coût d'épandage dépend du matériel et de la distance des parcelles à épandre.
	€/place						
Assurance de l'atelier veau			5,0	7,8	9,9		Dépend des risques souscrits et du montant des emprunts.
	€/place						
Entretien (matériel, bâtiment, achat de petit matériel)			3,4	7,4	9,8		
	€/place						

COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER VEAU DE BOUCHERIE - 34 EXPLOITATIONS

Les charges présentées dans les tableaux ci-dessous sont les coûts annuels, ramenés par place.



Description des ateliers étudiés

Nombre de places de l'atelier veau	392
Nombre de lots	52
Nombre de veaux entrés	16 054
Main-d'œuvre atelier veau (UMO)	1,08
dont UMO exploitant	1,01
dont UMO salarié	0,07
Nombre de places atelier veau/UMO rémunérée	371

Tableaux de bord

Sanitaire

• Taux de mortalité total	4,07 %
• Taux de mortalité entre 1 et 5 jours	0,36 %
• Taux de mortalité entre 6 et 50 jours	1,50 %
• Taux de mortalité entre 51 et 100 jours	1,22 %
• Taux de mortalité après 101 jours	1,17 %

Alimentation

• Quantité d'aliments d'allaitement consommée (kg/veau sorti)	273
• Quantité d'aliments solides consommée (kg/veau sorti)	194
• Part de paille dans la ration solide (%)	5,90
• Coefficient d'efficacité alimentaire lait + aliment solide	2,55

Performances d'engraissement

• Poids des veaux nourrissons (kg)	51
• Durée d'engraissement (jours)	169
• Poids de carcasse (kg)	143
• Poids carcasse/jour d'engraissement (g/jour)	851
• Taux de veaux saisis en totalité (%)	0,21
• Taux de veaux de moins de 100 kg carcasse (%)	4,09
• Taux de veaux classés conformation P (%)	18,56
• Taux de veaux classés couleur 1 et 2 (%)	82,20

Prestation

• Montant de la prestation par veau sorti (€)	128
• Montant de la prestation par veau entré (€)	123
• Montant de la prestation par jour d'engraissement (€)	0,76
• Durée du vide sanitaire (jours)	41

Méthode du coût de production

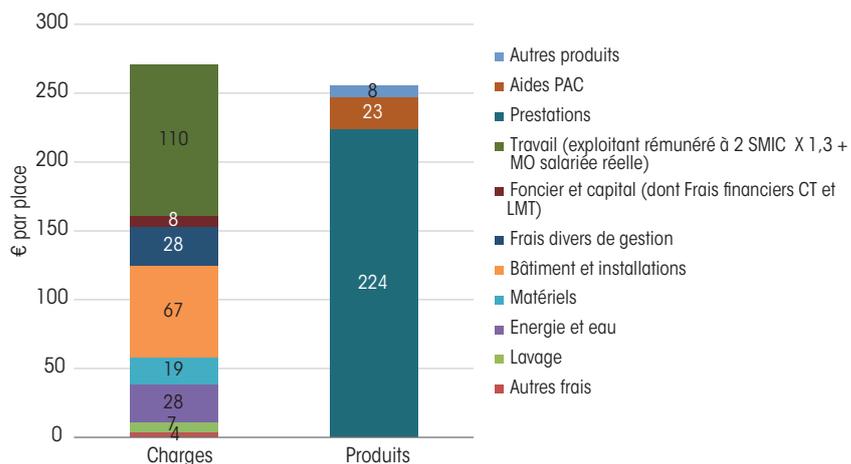
La méthode nationale des réseaux d'élevage Inosys a été adaptée à la production de veaux de boucherie afin d'analyser finement les conséquences économiques des divers choix techniques.

Les performances économiques des ateliers sont rapportées au nombre de place et elles peuvent être analysées à travers les postes de charges suivants :

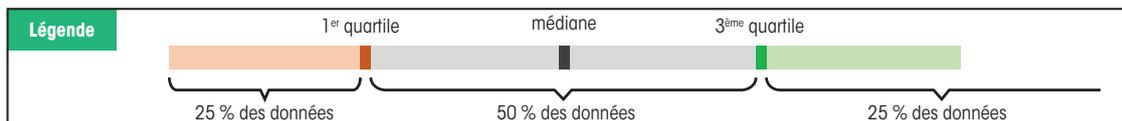
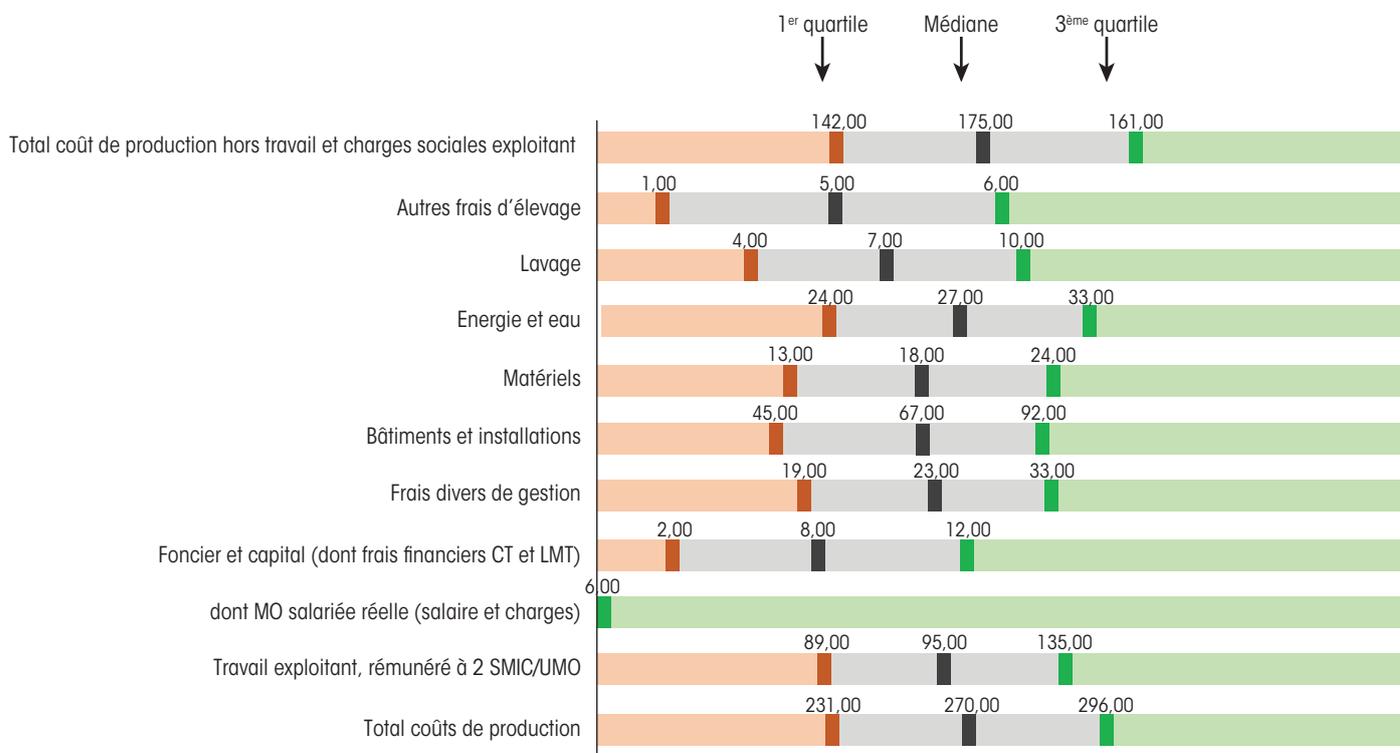
- **Travail** : salaires et charges salariales, rémunération travail exploitant (convention : forfait 2 SMIC « bruts »/UMO exploitant*),
- **Bâtiments et installations** : entretien, location, mise à disposition et amortissements des bâtiments et installations,
- **Energie et eau** : eau, électricité, gaz, fioul, bois, biomasse...
- **Frais divers de gestion** : transports, impôts, taxes, assurances, frais de gestion, fournitures et frais divers, autres amortissements
- **Matériel** : travaux par tiers, carburants et lubrifiants, entretien du matériel, achat de petit matériel, crédit-bail, amortissements matériel
- **Foncier et capital** : fermage et frais fonciers, rémunération terres en propriété, amortissements améliorations foncières, frais financiers, rémunération capitaux en propriété (au taux du livret A)
- **Autres frais** : autres travaux par tiers (tonte), identification et GDS, achat de litière, assurances et taxes animales et - si à la charge de l'exploitant - aliments d'allaitement, aliments solides (achat ou cession interne), frais vétérinaires et autres frais animaux
- **Lavage** : frais de lavage par tiers (prestation : main-d'œuvre et matériel) ou en propre (location du matériel)

* UMO exploitant : unité de main-d'œuvre exploitant. Correspond au travail fourni par une personne non salariée et non bénévole occupée à temps complet sur l'exploitation pendant un an.

Coût de production résultats 2019/2020

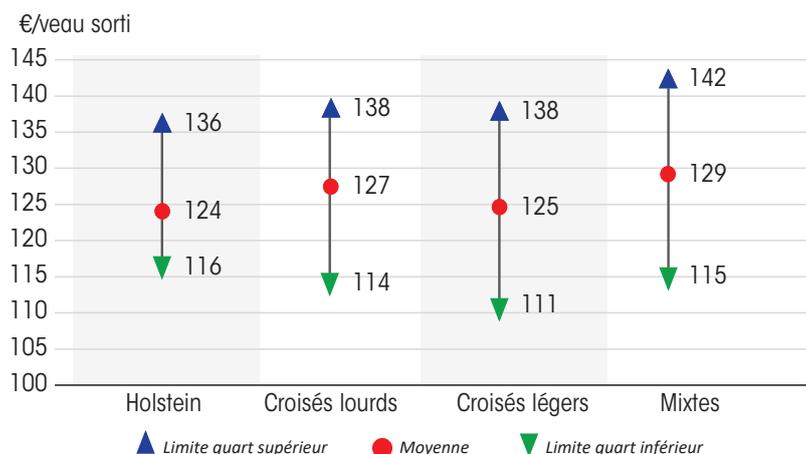


Analyse de la variabilité des coûts de production selon la rémunération permise en €/place



LES PRESTATIONS

Montant de la prestation par veau sorti



Critères	Holstein	Croisés lourds	Croisés légers	Mixtes mélange	Mon élevage
Montant prestation en €/veau sorti	124	127	125	129	
Jours d'engraissement	168	160	167	170	
Montant prestation en €/jour engraissement	0,74	0,8	0,74	0,8	

POUR PLUS D'INFOS

Retrouvez les résultats du réseau sur idele.fr - Onglet Réseaux et partenariats - Inosys Réseaux d'élevage

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
 Achievé d'imprimer en Mai 2021 - ISBN : 978-2-7148-0158-6
 Mai 2021 - Référence Idele : 0021 401 004 - Réalisation : Corinne Maigret - Crédit photos : Institut de l'Élevage

Ont contribué à ce dossier :

- Philippe Briand - Chambre d'agriculture de Bretagne - tél : 02 23 48 26 88 - mail : philippe.briand@bretagne.chambagri.fr
- Manon Coupin - Chambre d'agriculture des Pays de la Loire - tél : 06 08 24 60 76 - mail : manon.coupin@pl.chambagri.fr
- Guillaume Mathieu - Institut de l'Élevage - tél : 05 55 42 60 96 / 06 12 06 68 56 - mail : guillaume.mathieu@idele.fr

Avec les collaborations de Jean-Christophe Labarthe (CA 46), Élodie Peyrat-Bouzonie (CA 24), Yann Simon (CA Pays de la Loire), Ilona Blanquet et Patrick Sarzeaud (IDELE).

Orientation, propositions et suivis des travaux assurés dans le cadre du comité de suivi du réseau national veau de boucherie INOSYS : Interbev Veaux, FNB, SDVF, Chambres d'Agriculture (Bretagne, Pays de la Loire, Dordogne et Lot), APCA et Institut de l'Élevage.

Financement : Interbev Veaux, CNE, Ministère de l'Agriculture (ATT REFAgRI)

Nos remerciements aux éleveurs et à tous les partenaires qui participent au réseau.

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier d'Interbev Veaux, du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.